

CABINET MÉDICAL ITINÉRANT



VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER LANCE LE CABINET MÉDICAL ITINÉRANT

LE CABINET MÉDICAL ITINÉRANT, POUR QUI ?

Il s'adresse aux personnes résidant dans le Cher, dépourvues de médecin traitant.

UN CABINET MÉDICAL ITINÉRANT, C'EST QUOI ?

Le cabinet médical itinérant c'est un médecin généraliste au plus proche de vous et une équipe à votre écoute.

QUAND ET OÙ TROUVER LE CABINET MÉDICAL ?

Il circule en itinérance sur les communes les plus touchées par la désertification médicale.



COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Par téléphone au **02 48 240 800**

Retrouvez toutes les informations sur departement18.fr